

DEMANDE D'INSCRIPTION

en classe de SECONDE

2025-2026

Coller une photo

ÉTAPE 1 : préinscription en ligne : <https://preinscriptions.ecoledirecte.com/?RNE=0291881M>

OU SCANNER LE QR CODE →



ÉTAPE 2 : compléter le formulaire, ci-dessous :

NOM, Prénoms de l'élève :

NOM et numéro de téléphone d'un responsable :

Élève boursier en 2024-2025 : Oui Non

• SCOLARITÉ

Années	Classes	Établissements fréquentés - Villes
2024-2025		
2023-2024		

• AMÉNAGEMENT DE SCOLARITÉ

Besoins éducatifs particuliers : Votre enfant bénéficie-t-il d'un aménagement particulier ?

(Merci de joindre le document)

Informations importantes pour permettre l'accueil de votre enfant dans de bonnes conditions.

- PPRE PAP PAI PPS Notification AESH
 Ergothérapeute Usage d'un ordinateur ou de matériel spécifique
 Suivi orthophonique pour.....

Envisagez-vous une demande pour l'année 2025-2026 ?

Si Oui, laquelle ? (Merci de prendre RDV avec le responsable de niveau)

• CHOIX PÉDAGOGIQUES

☒ **Langue vivante B** : Allemand Espagnol

☒ **Section Européenne Erasmus +**, 2h de plus d'Anglais, accueil de lycéens étrangers et séjour(s) à l'étranger. Admission sur dossier (voir ci-joint). Oui Non

Des enseignements au choix

- Option Latin
 Option EPS, 285€ l'année.
 Option Arts : Théâtre ou Arts plastiques
 Initiation Chinois

Des sections sportives possibles

- Tennis, inscription auprès du Tennis Club de Quimperlé.
 Natation, après acceptation du club, 95 €/trimestre.
 Badminton, après acceptation du club, 285 € l'année.

• **RENSEIGNEMENTS FINANCIERS**

Pour évoquer toute situation particulière, n'hésitez pas à prendre RDV avec un des responsables de l'établissement.

Responsable (s) payeur (s)

Père et mère Père seul Mère seule Autre (préciser) :

Contribution scolaire :

57.50€/mois soit 575€ sur 10 mois. Prélèvement d'octobre à juillet. (Hors frais de restauration).

<i>Contribution annuelle</i>	Participation facultative à la caisse de solidarité L'établissement est sensible à l'accueil de tous, dans cette dynamique éducative nous laissons la possibilité aux familles de nous accompagner sur la solidarité :
575 €	<input type="checkbox"/> 30 €* <input type="checkbox"/> 50 €* <input type="checkbox"/> 100 €* <input type="checkbox"/> Autre montant*..... <input type="checkbox"/> Ne le souhaite pas

* Ce montant solidaire sera prélevé en une seule fois lors de la 1^{ère} facture.

RÈGLEMENTS

Par prélèvement Oui Non RIB et mandat SEPA signé
Par chèque Oui Non

Si prélèvement, merci de joindre obligatoirement le mandat SEPA signé et accompagné d'un RIB

APEL

L'association des parents d'élèves accompagne les projets de l'établissement.

Des actions pour récolter des fonds permettent de soutenir financièrement des sorties pédagogiques et des acquisitions d'équipement pour les élèves.

Des parents bénévoles coopèrent avec les responsables de l'établissement pour animer la vie de la communauté éducative.

J'accepte d'adhérer à l'Apel Je n'accepte pas d'adhérer à l'Apel

Une cotisation de **20 €** par an et par famille sera inscrite sur la première facture.

• AUTRES INFORMATIONS

Assurance scolaire

L'assurance scolaire de chaque élève est prise en charge par l'établissement auprès de la Mutuelle Saint-Christophe. Vous n'avez pas à fournir d'attestation personnelle.

Autorisation du droit à l'image

J'autorise l'établissement dans la cadre exclusif des activités pédagogiques et éducatives à filmer et photographier mon enfant et à reproduire, diffuser et publier son image sur les supports nécessaires pour connaître l'établissement en conformité avec l'article 9 du code civil (extrait : il est permis de fixer l'image d'un groupe de personnes sur un lieu public sans demander l'autorisation de chacun à la condition que l'image ne centre pas l'attention sur l'une ou l'autre d'entre elles). Oui Non

Contrat de scolarisation

A pris connaissance du contrat de scolarisation ci-joint : Oui Non

Je soussigné(e), Père - Mère - Représentant légal⁽¹⁾ - atteste exact l'ensemble des informations précisées dans ce dossier.

(1) Rayer la mention inutile

SIGNATURES OBLIGATOIRES : Père

Mère

Représentant légal

• ADMISSIONS

Après réception de votre dossier par le lycée Notre-Dame de Kerbertrand, un email vous confirmera la décision de l'établissement.

L'inscription sera définitive après réception de l'avis de passage en Seconde.

• MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pièces à joindre au dossier :

- ✓ Une photo d'identité à coller en 1^{ère} page.
- ✓ Copie du livret de famille (complet).
- ✓ Pour les parents séparés ou divorcés : copie du dernier extrait du jugement qui justifie de l'autorité parentale et du lieu de résidence de l'enfant.
- ✓ Bulletins scolaires du 1^{er} et 2^{ème} trimestre de l'année en cours et de l'année précédente.
- ✓ Frais d'inscription de 50€.
- ✓ Internat : merci de joindre un chèque de 50€ d'engagement.
- ✓ Un RIB et l'autorisation de prélèvement (*si vous optez pour le prélèvement*).
- ✓ Copie de l'aménagement de scolarité (ou notification).

A transmettre ultérieurement :

- ✓ Avis de passage en Seconde à *transmettre fin juin*.
- ✓ **Le bulletin du 3^{ème} trimestre, dès réception.**
- ✓ L'Exeat de l'établissement de provenance, à *transmettre en septembre*.

Réservé à l'administration

-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-

• Partie réservée à l'administration

Dossier reçu le : _____		Date d'entrée prévue : _____	
Inscription :	<input type="checkbox"/> Validée <input type="checkbox"/> Refusée	Visée par : _____	le _____
Famille informée le : _____		Saisi le : _____	
Échanges éventuels avec la Direction			
Date	Objets – Remarques	Contact	

Horaires d'ouverture des services administratifs :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h et de 13h30 à 17h30 (sauf le mercredi après-midi).

L'établissement est ouvert jusqu'au 11 juillet 2025.

Nos services seront fermés du 12 juillet au 22 août 2025 inclus.